



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 76738

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme fait part M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de son étonnement de voir une institution de recherche scientifique française telle que le CNRS apporter son soutien à une conférence internationale sur l'homoparentalité organisée par des associations de personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles. Il souhaite savoir si des fonds publics ont réellement été apportés à une manifestation de ce type. Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche fondamentale qui n'a sans doute pas vocation à parrainer ou soutenir des études sociales concernant des comportements affectivo-sexuels d'ordre privé. Il lui demande de bien vouloir lui livrer son sentiment sur cette question.

Texte de la réponse

Le Centre national de la recherche scientifique n'a apporté aucun soutien financier à la conférence internationale sur l'homoparentalité. Le CNRS a accordé son parrainage scientifique à cette manifestation, organisée, non pas par des associations de personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles, mais par l'Ecole des hautes études en sciences sociales, établissement d'enseignement supérieur. L'objectif est de mettre en évidence les acquis les plus récents des sciences humaines et sociales, dans le domaine de l'anthropologie des religions, de la sociologie de la famille ou de l'histoire des mentalités afin de mieux étudier scientifiquement un phénomène et des comportements, ainsi que leur position dans la société contemporaine. En aucun cas, il ne peut s'agir de porter des jugements - critiques ou non - sur leur nature et leur essence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76738

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10109

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 91